



Commune Evolène

À l'attention de la population
d'Evolène et des médias

Evolène, le 5 juillet 2024

Crues de la Borgne : Etat des lieux dans la Commune d'Evolène

En complément aux informations diffusées via l'application communale, la Commune d'Evolène tient à vous apporter quelques précisions afin de permettre à chacune et chacun de mieux comprendre la situation actuelle ainsi que les conséquences des fortes crues observées le vendredi 21, les samedis 22 et 29 et le dimanche 30 juin sur notre territoire communal.

À ce jour, nous tenons avant tout à souligner l'absence de victimes du côté humain. Afin de maintenir la sécurité de tous, nous rappelons qu'il reste dangereux de s'approcher du lit des cours d'eau et vous invitons à en rester suffisamment éloignés, malgré la tentation de vouloir observer cette situation exceptionnelle.

Certaines digues ont disparu, celles restantes ont naturellement été fortement fragilisées. Des crues subites et lâchers d'eau sont de plus possible en tout temps.

Des travaux de reconstruction sont en cours et il est strictement interdit de se rendre dans ces zones afin d'éviter tout accident avec les machines de chantier. Des contrôles de police ont été mis en place. Ces premiers travaux d'urgence ont pour but de remettre la Borgne dans son lit initial afin d'éviter au maximum de nouvelles crues lors des prochaines précipitations.

Concernant la problématique de l'eau potable, nous tenons à vous remercier pour votre patience et sommes navrés pour les désagréments occasionnés. Pour rappel, les conduites principales du réseau d'eau ont été arrachées aux abords de la Borgne. Leur réparation est en cours mais nécessite des moyens particuliers (notamment ancrages profonds). Des mesures provisoires ont heureusement été mises en place afin d'acheminer l'eau du réservoir de la Forclaz vers les villages des Haudères et d'Evolène, ainsi que dans le secteur de la Sage et Villaz. Les quantités d'eau disponibles étant ainsi limitées provisoirement, nous vous remercions d'en faire un usage réfléchi.

Concernant le secteur de la Sage et Villaz, la population est appelée à faire bouillir l'eau qui est consommée.

Malgré la pose d'une conduite provisoire acheminant l'eau directement depuis les hauts de la Forclaz, nous devons encore remplir le réservoir avec des camions en appoint afin de pouvoir alimenter les hauts des villages. La consommation est à ce jour trop élevée pour garantir l'approvisionnement en tout temps. Nous allons doubler la capacité de transport le samedi 6 juillet et il n'y aura pas de transport le dimanche 7 juillet, les chauffeurs devant respecter la loi en matière d'heures de conduite. Il n'existe pas d'autre alternative en Valais et en Suisse romande pour trouver des camions pas trop grands et munis d'un système permettant d'accéder au réservoir. De l'eau en bouteille est à disposition à l'épicerie de la Sage durant les heures d'ouverture.



Commune Evolène

Certains secteurs, notamment Pralovin, les Haudères (rive gauche au pont de la Lé, abris PC...), malgré les efforts déployés, n'ont toujours pas d'eau à cette heure et nous en sommes désolés. Des citernes provisoires ont été installées afin de fournir de l'eau pour les sanitaires. Nous proposons aux personnes qui n'auraient pas de solution, d'utiliser les vestiaires, douches et WC du Centre scolaire d'Evolène. Les locaux sont accessibles en tout temps. Il est également possible de faire la lessive aux colonies Lannaz et la Niva à Evolène. Il faut au préalable appeler le 079 572 33 66 afin de convenir de l'heure.

Il est important que chacun et chacune, sur le territoire communal, adopte une consommation minimale d'eau, c'est-à-dire pas d'arrosage, pas de lavage de place ou de véhicule... Ceci afin que tout le monde puisse en disposer. La réparation des conduites principales devrait prendre encore au minimum 15 à 20 jours. Merci de vous adapter à cette situation dans l'intervalle malgré les désagréments occasionnés.

Concernant les eaux usées, suite à la rupture du collecteur principal, notre STEP communale est hors service et ces eaux se déversent donc dans la Borgne. Tous les villages sont concernés. Le Service de l'environnement du canton du Valais a édicté des recommandations, merci de les appliquer afin d'éviter au mieux la pollution des cours d'eau. Le communiqué y relatif se trouve en annexe sur le site de la Commune et également sur le site du Canton.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au suivi et aux diverses mesures mises en place durant cette période de crise. Nos remerciements vont ainsi à l'état-major communal de crise, au centre de secours incendie (CSI Hérens), à la police intercommunale du Val d'Hérens, au personnel communal ainsi qu'aux diverses entreprises venues en renfort tant dans le lit de la Borgne que pour les interventions liées à l'approvisionnement en eau potable. Nous soulignons encore la très bonne collaboration avec les organes cantonaux.

Enfin, nous tenons à remercier la population pour la patience et la compréhension quant aux désagréments intervenus à la suite de ces crues d'une ampleur réellement exceptionnelle, compte tenu de leur répétition et en raison d'une combinaison de facteurs (quantité de neige en altitude à cette saison, températures, précipitations).

L'application communale gratuite « Evolène », qui délivre actuellement l'information sur plus de 3800 smartphones inscrits, constitue notre outil de communication le plus efficace et nous ne manquerons pas de vous informer par ce biais de tout nouvel élément important au cours des prochains jours. Inscrivez-vous aux alertes pour recevoir les informations. Les notifications émises peuvent également être relues sous l'onglet "Quittance des notifications". Merci d'informer votre entourage de cette solution cas échéant.

Les personnes qui ont des demandes particulières ou des interrogations peuvent écrire à l'administration (info@commune-evolene.ch), nous répondrons dans les meilleurs délais et en fonction des urgences.

Avec nos salutations les meilleures.

Administration communale d'Evolène

Virginie Gaspoz
Présidente

Patrick Sierro
Vice-Président
Responsable EMC